DENOËL

Jean-Marie Colombani

L'Utopie calédonienne

Isolé 32
29.50

L'UTOPIE CALÉDONIENNE

8° Lk 13
431

32

JEAN-MARIE COLOMBANI

L'utopie calédonienne

essai

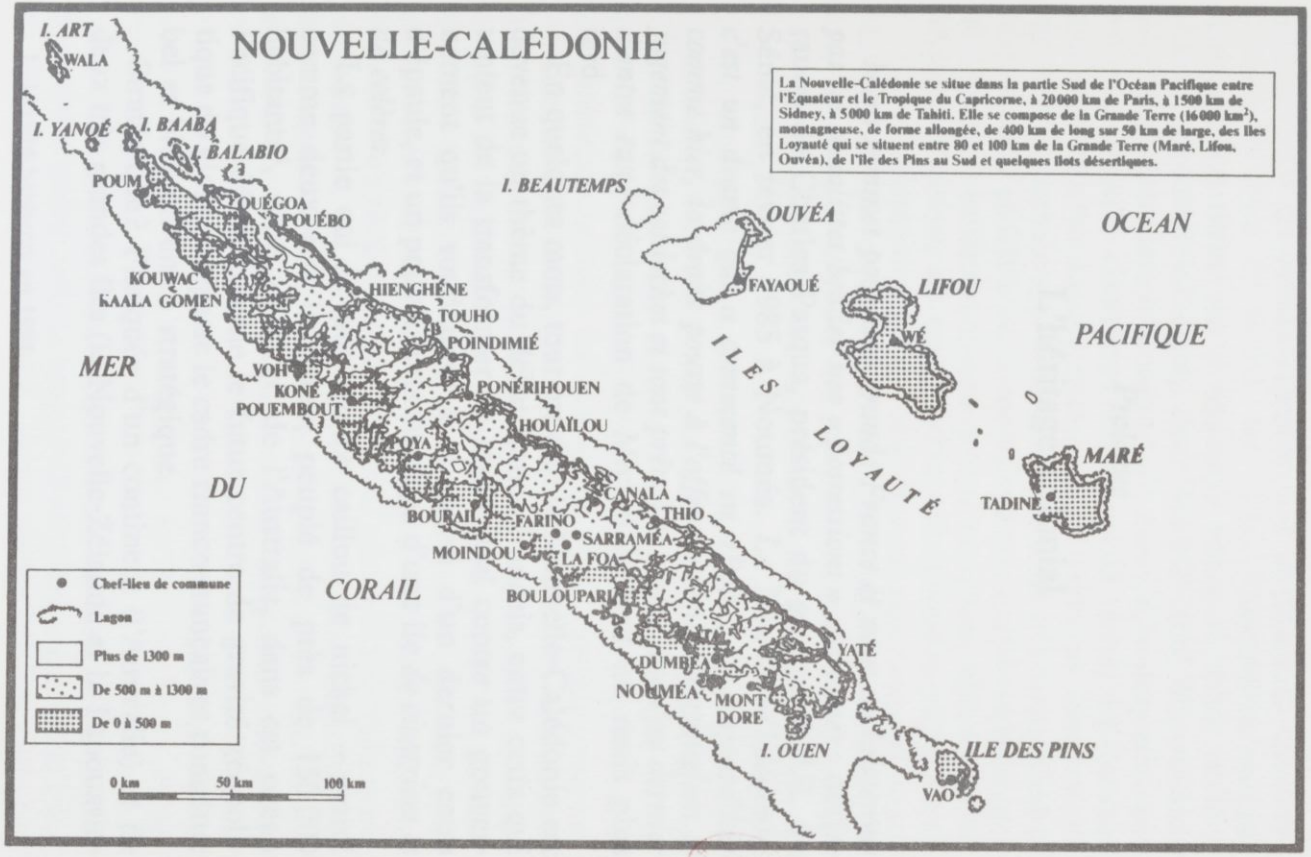
DENOËL

DI - 08-11-1985 - 30786



© by Editions Denoël, 1985
19, rue de l'Université, 75007 Paris
ISBN 2.207.23138.0

Cet ouvrage a vu le jour grâce à mon père, Jules-Antoine, qui a beaucoup contribué à son élaboration.


NOUVELLE-CALÉDONIE
La Nouvelle-Calédonie se situe dans la partie Sud de l'Océan Pacifique entre l'Equateur et le Tropique du Capricorne, à 20 000 km de Paris, à 1 500 km de Sidney, à 5 000 km de Tahiti. Elle se compose de la Grande Terre (16 000 km²), montagneuse, de forme allongée, de 400 km de long sur 50 km de large, des Iles Loyauté qui se situent entre 80 et 100 km de la Grande Terre (Maré, Lifou, Ouvéa), de l'île des Pins au Sud et quelques îlots désertiques.
I. ART
WALA
I. YANOÉ
I. BAABA
I. BALABIO
POUM
POUÉGOA
POUÉBO
KOUAC
KAALA GOMEN
HIENGHÈNE
TOUHO
POINDIMIÉ
MER
YOH
KONÉ
POUEMBOUT
PONÉRIHOUEN
HOUAÏLOU
OYA
DU
CANALA
THIO
BOURAIL
FARINO
SARRAMÉA
MOINDOU
LA FOA
CORAIL
BOULOUPARI
DUMBÉA
YATÉ
NOUMÉA
MONT DORE
I. OUEN
ILE DES PINS
VAO
I. BEAUTEMPS
OUVÉA
FAYAOUÉ
OCEAN
PACIFIQUE
LIFOU
WÉ
ILES LOYAUTÉ
MARÉ
TADINE
Chef-lieu de commune
Lagon
Plus de 1300 m
De 500 m à 1300 m
De 0 à 500 m
0 km
50 km
100 km

Prologue

L'héritage colonial

Nous sommes pour une grande France et nous ne laisserons pas les socialistes brader nos « possessions » outre-mer : déclaration de Charles Pasqua, président du groupe R.P.R. du Sénat, en février 1985 à Nouméa. *La Nouvelle-Calédonie, c'est un drame qui a commencé en 1963* (...). *Aujourd'hui comme hier, la droite pousse à l'affrontement; ils aveuglent le jugement des caldoches et sont prêts à se battre jusqu'au dernier d'entre eux :* déclaration de Michel Rocard un mois plus tard.

En quelques mots, tout est dit : la Nouvelle-Calédonie est devenue un thème du débat franco-français, entre ceux qui tentent de la transformer en abcès fatal contre un gouvernement qu'ils voudraient à la merci d'un dernier coup d'épaule, et un pouvoir pris au piège d'une île *de cicatrices et de colères.*

La partie qui se joue sur ce caillou de nickel – grand comme deux fois la Corse, peuplé de près de 150 000 habitants [1], situé au large de l'Australie, dans cet océan Pacifique décrit comme le futur centre de gravité géopolitique du globe – dépasse le cadre franco-français et constitue bel et bien un enjeu stratégique.

Stratégique ? Flanquée d'un continent (l'Australie) et de deux très grandes îles (la Nouvelle-Zélande et la Papouasie-

1. 145 974 habitants en 1984.

Nouvelle-Guinée), la Nouvelle-Calédonie est bien davantage qu'un archipel.

C'est aussi la partie émergée d'une zone économique exclusive de 2 105 000 km² (soit quatre fois la superficie de la « métropole »), au sein d'un océan qui couvre le tiers de la surface du globe. Grâce à ses « confetti » d'outre-mer, la France est, en effet, la troisième puissance maritime du monde pour les ressources cachées des océans. C'est un espace plus virtuel que réel, dont il est difficile d'assurer la défense en permanence mais qui est inévitablement appelé à devenir important dans un Pacifique en plein développement commercial, économique et technologique.

A l'aube du XXIe siècle, la France joue son destin de puissance mondiale moyenne dans l'hémisphère du Pacifique : tel est, en 1985, le point de vue de l'état-major de l'armée de terre.

Retour d'un voyage-éclair en Nouvelle-Calédonie, le 20 janvier 1985, François Mitterrand ordonne le renforcement de la base aéronavale de Nouméa-Tontouta, destinée à devenir le point d'appui logistique de la France et des marines alliées. Mais comment ne pas se souvenir, en écoutant le président de la République, de ce commandement de Napoléon III, le 14 février 1854 : *La prise de possession a eu pour but d'assurer à la France dans le Pacifique la position que réclamaient les intérêts de la marine militaire et commerciale.* Voilà sans doute ce que l'on nomme la continuité de l'État. En tout cas, le *drame*, dont parle Michel Rocard, commence avec le second Empire, le 24 septembre 1853. Aujourd'hui, voilà notre « possession » sommairement divisée en Canaques contre « caldoches », en Noirs contre Blancs.

Les Canaques, ce sont les premiers occupants de l'île, semblables aux autres « Canaques », c'est-à-dire ceux qui peuplent la Mélanésie et la Micronésie. Semblables et

pourtant très différents. Les premiers navigateurs, les marchands de bois de santal, les missionnaires, les marins français, trouvèrent un peuple qui ne ressemblait ni aux Blancs, ni aux Noirs déjà rencontrés, ni aux Polynésiens. Plus tard, on découvrira que ce type d'hommes s'était répandu presque exclusivement dans cet ensemble d'archipels qui forment aujourd'hui la Mélanésie. D'après le capitaine James Cook, les Mélanésiens étaient *un peuple fort, robuste, actif et bien fait, courtois et amical. Certains d'entre eux avaient les lèvres épaisses, des nez plats, des tignasses ébouriffées, des cheveux très crépus. Malgré leurs dispositions pacifiques, ils doivent quelquefois être en guerre car ils sont bien pourvus en armes offensives, telles que casse-tête, lances, etc.*

Ils peuplent l'archipel calédonien qui tranche avec son environnement : il n'a pas la taille de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui fait plus de 800 000 km² pour 3 millions d'habitants; il n'a pas non plus la population des Fidji : 600 000 habitants pour une superficie quasi identique. Mais notre territoire, avec les 16 738 km² de la « Grande Terre » auxquels s'ajoutent les 2 000 km² des îles Loyauté, se place très nettement devant la multitude des autres archipels. Dans la marche des anciens peuples canaques venant du Sud-Est asiatique à travers la Malaisie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Nouvelles-Hébrides (aujourd'hui Vanuatu), il se trouve tout à fait au sud, en quelque sorte au bout de la chaîne ouverte vers l'horizon australien et néo-zélandais. La distinction majeure résulte aujourd'hui d'un peuplement multiracial au sein duquel les Mélanésiens ont perdu la prédominance. Selon le géographe Doumenge, au début de 1966, les populations océaniennes approchaient aux îles Salomon les 99 %, aux Nouvelles-Hébrides 95 %, aux îles Loyauté plus de 90 %, sur la Grande Terre 48 % environ, aux îles Fidji 50 %.

La Nouvelle-Calédonie se distingue enfin des autres îles environnantes par son potentiel minier, les revenus qu'elle en tire et ses composantes humaines encadrées par les

considérables dépenses de l'État, qui ont accéléré la marche au progrès d'une partie, tout au moins, de la population [1].

Il en résulte notamment un niveau de vie extraordinairement élevé par rapport à d'autres pays de la Mélanésie [2].

Mais cette brillante médaille a un revers : le pactole est capté au passage par 65 % environ de la population, et la plus grande partie de la « masse indigène », comme on disait autrefois, et comme on le pense encore parfois, n'est pratiquement pas sortie de l'économie de subsistance et ne reçoit qu'une part très faible de la richesse territoriale.

La « masse caldoche » – les Européens – n'est pas, pour autant, particulièrement privilégiée. Car depuis la prise de possession en 1853, la politique de la France s'est faite le plus souvent à la va-comme-je-te-pousse. On a d'abord enfermé des bagnards. Puis on a installé des colons (parmi lesquels d'anciens bagnards), sans moyens ni soutien logistique, ni infrastructures qui auraient pu permettre un développement humain conséquent.

Les gouvernements du passé se sont contentés de larguer les individus dans la brousse, en plein isolement, dans une nature et un environnement hostiles, sans savoir ce qu'ils pourraient y faire.

L'histoire nous dit que ces gouvernements n'avaient même pas d'arrière-pensée : bien peu pensaient que ces installations de Blancs pourraient constituer les points d'ancrage d'une double conquête militaire et humaine.

En effet, compte tenu de la surface disponible, du nombre relativement restreint de Mélanésiens et enfin du nombre

1. Située en zone subtropicale comme les autres archipels de la Mélanésie, la Nouvelle-Calédonie bénéficie des vents alizés qui lui enlèvent l'humidité et l'exubérance de la végétation telle qu'elle est par exemple en Papouasie et aux Nouvelles-Hébrides, mais sans pour autant lui apporter tous les avantages des zones tempérées.

2. Ainsi, par habitant et en francs C.F.P., en 1981, la Nouvelle-Calédonie enregistrait un revenu de 678 197 francs contre 129 000 à Fidji, et 66 000 à la Papouasie-Nouvelle-Guinée en 1980.

dérisoire de colons installés, si les gouvernements avaient eu une politique cohérente, ces implantations auraient dû se réaliser par zones successives aptes à consolider un colonat puissant, d'une meilleure rentabilité que quelques isolés bravaches perdus dans la brousse.

L'éruption de 1985 est donc largement la conséquence de l'imprévision. Qui plus est, l'installation des Blancs en brousse, telle qu'elle s'est opérée, n'a apporté, à aucun des partenaires concernés, une satisfaction au moins proportionnelle au sacrifice consenti. Après plus de cent trente ans d'effort, le résultat justifie-t-il les massacres du passé, les révoltes permanentes?

Car les plaies d'aujourd'hui ne sauraient faire oublier que la Nouvelle-Calédonie saigne encore de vieilles révoltes. Au reste, celles-ci sont constantes et bien antérieures à la prise de possession.

Découverte en 1774 par le capitaine Cook, la Nouvelle-Calédonie fut négligée par les navigateurs jusqu'en 1840. Les grands récifs qui entourent la Grande Terre semblent avoir été suffisants pour tenir à distance les trafiquants qui croyaient l'île sans ressources; la réputation des habitants, qui n'était guère encourageante, y est aussi pour quelque chose.

Tout change avec la découverte du bois de santal, dans les îles Loyauté et aux Nouvelles-Hébrides. La Nouvelle-Calédonie est alors visitée par des marchands anglais qui établirent des comptoirs à l'île des Pins et un peu sur la côte est, notamment à Hienghène. Certains de ces marchands ont laissé un excellent souvenir en Nouvelle-Calédonie. L'un d'eux, Paddon, a légué son nom aux premiers colons. Ce furent ensuite les missionnaires : les protestants anglo-saxons d'abord, à l'île des Pins, Maré et Lifou; puis les catholiques français, conduits par Mgr Douarre, en 1843; ils se fixèrent à Balade, mais furent obligés d'abandonner la

Grande Terre en 1847 et ils n'y revinrent définitivement qu'en 1851. C'est au cours de cette période que naquirent les premiers drames.

L'accueil initial qui fut réservé aux missionnaires était comparable à celui qu'avait reçu le capitaine Cook : les indigènes s'étaient montrés très accueillants, courtois et d'une certaine générosité. Mais le climat changea après le naufrage d'un navire français, *La-Seine*, sur les récifs de Balade; la mission dut recueillir et nourrir quelque deux cents hommes d'équipage alors que les capacités des tribus de Balade étaient assez limitées; de plus, la région avait subi une sécheresse assez grave (phénomène que l'on constate encore fréquemment de nos jours) qui provoqua la ruine des récoltes, ce qui naturellement accrut les difficultés alimentaires et entraîna la famine; s'y ajoutèrent aussi les épidémies. Cette conjonction créa un phénomène de rejet. Et l'affaire se termina dans le sang.

La suite peut s'écrire comme le récit ensanglanté de massacres succédant à des coups de main. 1847 : le nord de l'île s'enflamme; 1850 : nouveau massacre, toujours au Nord, mais aussi sur la côte est et au Sud; 1853, à Balade; 1856, à Houaïlou, sur la côte est, au Mont-d'Or et à Nouméa; 1855, à l'île des Pins; 1860 et 1861, à Canala et dans les régions limitrophes, etc.

Vint alors la révolte de 1878, dirigée par Ataï. Ce grand chef de guerre réussit à organiser un soulèvement général et faillit emporter une victoire définitive, car la capitale elle-même, Nouméa, était menacée.

La situation fut sauvée *in extremis* par l'initiative et l'héroïsme du lieutenant Servan et par une pratique que les militaires et les administrateurs coloniaux connaissaient bien : une petite troupe de militaires blancs, face à des populations « primitives » nombreuses, devait, avant et après les combats, rechercher les amitiés, désarmer les esprits et les bras, puis, dans un deuxième temps, encadrer les volontaires et les convaincre de mettre à la raison ceux des leurs qui s'obstinaient dans le même combat. Ainsi ce furent

des Canaques qui livrèrent aux Français la tête d'Ataï. Coïncidence tragique : Éloi Machoro, le secrétaire général de l'Union calédonienne, abattu début 1985 par le G.I.G.N. périt au même endroit qu'Ataï.

Un siècle plus tôt, ce sont pourtant les ancêtres de Machoro qui donnèrent la victoire à la France. Le lieutenant Servan, en pleine révolte, s'enfonçant seul dans la brousse, se présenta à l'un des chefs qui se préparait au massacre des Blancs et obtint sa neutralité. C'était l'époque où le Blanc, pourvu qu'il ait l'allure et le parler d'un chef, jouissait d'un prestige extraordinaire.

Pourtant avant le combat, Ataï avait prononcé des paroles pleines de sagesse, qui ne furent pas entendues.

Au gouverneur qui lui demandait de qui, de quoi il avait à se plaindre, il apporta deux sacs : l'un plein de terre l'autre plein de pierres; et les vidant, il dit : *Voici ce que tu nous as pris* (la terre) *et voilà ce que tu me laisses* (les pierres). Et au même gouverneur qui lui conseillait d'édifier des barrières, puisqu'il se plaignait des incursions du bétail des colons blancs : *quand mes taros viendront manger tes vaches, j'élèverai des barrières.*

Que de sang, que de victimes – plusieurs centaines du côté blanc, plusieurs milliers du côté noir – pour asseoir cette « possession » lointaine. Conséquence de la révolte : nombre de tribus furent déplacées, dépossédées de leur « tertre », exilées sur leur propre terre.

Un fossé sanglant s'est creusé à cause de cette terre, sous les yeux d'hommes dont certains sont encore vivants (car ils sont nés avant la dernière révolte, celle de 1917), et il n'a jamais été comblé, laissant des traces dommageables pour tous.

L'inconséquence n'a pas été l'exclusivité des gouvernements du siècle dernier. Plus près de nous, le danger était connu, l'explosion prévue. Mais l'État français a préféré la tergiversation et le laxisme.

Déjà en 1878, après l'écrasement de la révolte d'Ataï, le général de Trentinian, envoyé en mission par Paris, faisait

dans un rapport [1] au gouvernement ce constat qui reste d'une cruelle actualité : *Nous pouvions éviter ce qui est arrivé; l'administration aurait dû forcer les Blancs à être plus prudents...*

Près d'un siècle plus tard un autre rapport officiel publié en juillet 1961 [2], souligne que les sols cultivables sont, en fait, rares et que leur fertilité n'est pas remarquable. La superficie des sols à vocation agricole est de l'ordre de 80 000 hectares, celle à vocation pastorale de 400 000 hectares. Ces remarques auraient gagné à être méditées : *Les propriétés convenablement cultivées et exploitées sont assez peu nombreuses. La Calédonie offre, en conséquence, ce paradoxe de présenter un peu partout des surfaces considérables de terres en friche ou d'aires insuffisamment exploitées alors qu'il est pratiquement impossible aux nouveaux venus quels qu'ils soient, d'obtenir des terres utilisables.*

Cette situation est bien entendu dénoncée par les jeunes colons et surtout par les Mélanésiens. Elle présente, ajoute le rapport, *des dangers graves qui ont déjà été signalés avec force. Le problème des terres est de loin l'obstacle le plus grand au développement d'une bonne entente entre Européens et Mélanésiens. Cette entente est indispensable à la tranquillité politique du pays.* Ce rapport officiel rappelle les circonstances qui ont abouti à un partage inéquitable des terres et souligne, ce qui est maintenant de notoriété publique, que le Mélanésien, cultivateur-né, profondément attaché au sol, accorde au droit de possession un caractère sacré.

Depuis, c'est le colon-caldoche qui, à son tour, est viscéralement attaché à sa terre. Mais il y a les colons et les autres. De grands domaines appartiennent à de grosses sociétés (les Établissements Ballande détiennent 15 000 hectares; le groupe Pentecost 9 000).

1. Voir annexe p. 178.
2. Demandé par le gouvernement de l'époque à la Société d'étude pour le développement économique et social, il fait le point sur la situation du territoire et en particulier examine en détail le problème de l'agriculture; cet ouvrage est de MM. Combier, administrateur de la France d'outre-mer, Guerini, ingénieur en chef du P.D.P.A., et Mercier, ingénieur des Mines.

En fait, il faudra attendre la nomination de Paul Dijoud au secrétariat d'État aux DOM-TOM dans le gouvernement de Raymond Barre pour que l'on consente enfin à s'attaquer au problème des terres. Paul Dijoud aboutit, *grosso modo*, dix-sept ans plus tard, à la même analyse que le rapport de la mission de 1961. Il rappelle que le Mélanésien avait créé une civilisation agraire aux techniques développées et que *la pratique du cantonnement et les déplacements de populations répétés à titre de sanction aboutirent à repousser les tribus dans la chaîne ou à les regrouper au bord de la mer ou dans les réserves éloignées de leurs domaines ancestraux.*

Paul Dijoud notait en 1978 que le colonat européen disposait de 432 000 hectares, alors que le nombre des Européens actifs dans le secteur agricole ne dépassait pas 900 et que beaucoup de terres restaient totalement inexploitées. En parallèle, les Mélanésiens avaient 374 000 hectares, dont 165 000 sur la Grande Terre, c'est-à-dire moins de 10 % de la superficie totale de l'île principale (la situation des îles Loyauté étant totalement différente [1]).

Où en sommes-nous, un quart de siècle après le rapport de la mission et sept ans après la campagne passionnée que Paul Dijoud avait menée, à la grande irritation de certains caldoches, pour lesquels plaider quoi que ce soit en faveur des Canaques est déjà un délit grave?

Paul Dijoud a décidé de redistribuer aux tribus les terres qu'il a rachetées. Mais, paradoxalement, ceux que l'on appelle les « colons » semblent être les plus satisfaits de cette réforme foncière bien que, depuis l'engagement du programme de décolonisation décidé en 1978, les Européens n'aient cessé de s'opposer à toute remise en question du droit de propriété sous un prétexte coutumier.

C'est que, dans la pratique, les choses se sont révélées fort différentes. Confrontés aux revendications et aux offres de l'Office foncier, proportionnelles à la pression exercée sur le terrain par les Mélanésiens, éleveurs et agriculteurs accep-

1. Voir l'annexe consacrée au problème foncier p. 170.

tent volontiers une transaction dont ils peuvent tirer un profit inespéré. D'ailleurs, pas une seule fois l'Office foncier n'a été contraint de procéder à une expropriation. Depuis quelques mois, compte tenu des incertitudes politiques, le nombre des offres de vente a même largement dépassé celui des revendications. Depuis la redistribution, rares sont les clans mélanésiens qui ont souhaité la poursuite des opérations de mise en valeur. *Il n'y a aucun consensus entre les différents clans d'une même tribu pour assurer la gestion et l'exploitation des terres*, dit le responsable de l'Office foncier. *Le seul accord qui puisse intervenir est lorsqu'il s'agit de revendiquer et de pousser les Européens dehors. Après...* [1]. Après, le problème commence.

Paul Dijoud, promoteur de cette première réforme foncière, s'était donc attiré la haine des caldoches. Il y a là la trace d'un comportement colonial classique, qui veut que toute velléité libérale venant de la métropole soit systématiquement écartée. Il y a aussi la part d'une véritable tradition locale dont le gouverneur Feillet, l'amiral d'Argenlieu et Edgard Pisani sont les plus illustres victimes. Bref, il y a une tradition nouméenne du coup d'État : les caldoches ont pris l'habitude de forcer la main de l'État par des manifestations de masse.

Cela avait commencé tôt : plus précisément avec le gouverneur Feillet en poste de 1984 à 1903. Il avait eu le tort, aux yeux des premiers caldoches, de faire du territoire une colonie de peuplement. Les 525 familles qu'il y attira n'étaient pas destinées à créer des domaines de plusieurs milliers d'hectares. Le but de Feillet était de réaliser un peuplement européen, avec des travailleurs de la terre qui devaient se contenter de mettre en valeur une cinquantaine d'hectares chacun. Pourtant ce gouverneur suscita, à

1. *Le Monde* des 16-17 décembre 1984.

l'époque, des passions et des protestations violentes de tous ceux qui détenaient une parcelle d'influence ou de responsabilité à Nouméa : les élus, les commerçants, et même l'administration, notamment la pénitentiaire, qui était un véritable État dans l'État.

Plus près de nous : portée par la vague du 13 mai 1958, une partie de la communauté européenne, inquiète de l'orientation autonomiste qui se développait et encadrée par l'ancienne élite dépossédée des pouvoirs qu'elle détenait depuis un siècle par la loi-cadre Defferre de 1956, se rassemble devant le haut-commissariat et obtient du gouverneur la suspension du conseil de gouvernement, à l'époque contrôlé par l'Union calédonienne, principal parti autonomiste où siégeaient tous les leaders autochtones.

Acte tout à fait illégal, mais qui fut couvert par le gouverneur Grimald et le gouvernement français.

Un compagnon de De Gaulle, Thierry d'Argenlieu, avait fait les frais d'une pratique analogue, et dans l'humiliation.

D'Argenlieu avait été nommé haut-commissaire de la République dans le Pacifique et, dès sa prise de fonction, il fit expulser par maladresse, ou par calcul politique, le gouverneur Sautot, qui avait joué un rôle primordial dans le ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France libre. Il avait aussi exilé à l'îlot Walpole quatre notables calédoniens. On lui reprocha, comme un demi-siècle plus tôt au gouverneur Feillet, son « animosité » ou sa désinvolture à l'égard des Calédoniens. Il s'ensuivit un soulèvement populaire, la séquestration de d'Argenlieu, exilé à La Foa, d'où il fut libéré par l'intervention du général Patch, qui commandait l'imposant corps expéditionnaire américain. Comment ne pas rapprocher les critiques faites à d'Argenlieu et, quarante ans plus tard, à Edgard Pisani : la même répugnance à l'égard de tout libéralisme, tout progrès social, la même haine pour qui veut être autre chose que le porte-parole de la bourgeoisie européenne, dont le malthusianisme peut être largement expliqué par les origines.